

Sous le Haut patronage du Président de la République

# Les travaux du forum Afrique sur la société de l'information et les collectivités locales s'ouvrent à Nouakchott

*. Dégager un plan d'action pour faire accéder les pouvoirs locaux à la société de l'information*

Les travaux du forum Afrique sur la société de l'information et les collectivités locales sous l'égide des Nations-Unies ont débuté hier matin à Nouakchott.

Près de 200 participants à cette rencontre, organisée par le Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des Technologies Nouvelles avec la collaboration de l'Institut des Nations-Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) et le gouvernement basque, discuteront pendant 3 jours, plusieurs sujets portant sur le développement des NTIC pour améliorer la gouvernance, l'apport du haut-débit dans la réduction du cap numérique, la télémédecine, l'éducation à distance et la gouvernance ainsi que sur le plaidoyer mauritanien.

Présidant la cérémonie d'ouverture, Mme Fatimetou Mint Mohamed Saleck, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des Technologies Nouvelles a prononcé le discours suivant:

"C'est pour moi un honneur de présider la cérémonie d'ouverture du Forum Afrique sur la Société de l'Information et les Collectivités Locales", organisé sous l'égide du système des Nations-Unies par notre département, en collaboration avec l'Institut des Nations-Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), le gouvernement basque et les autres partenaires locaux, nationaux et internationaux dont je salue ici les distingués représentants.



Cet important Forum, placé sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République, constitue une étape cruciale du processus préparatoire du sommet mondial sur la Société et l'Information (SMSI) prévu en deux phases, à Genève en décembre 2003 et à Tunis en 2005. Il doit nous conduire à adopter un plan d'action garantissant une participation effective de l'Afrique à la Société de l'Information.

#### **Mesdames, Messieurs,**

La présente manifestation, que notre pays est particulièrement honoré d'accueillir, procède de la nécessité de faire accéder pleinement les pouvoirs locaux à la société de l'information. Elle s'inscrit au cœur des préoccupations majeures du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, qui considère la décentralisation, d'une part, et le développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, d'autre part,

comme deux piliers essentiels du développement.

Dans ce cadre, les politiques sectorielles menées par le gouvernement visent à assurer, à travers ces deux piliers, la croissance économique, la revalorisation plus rapide des ressources humaines, la conquête du savoir et la lutte contre la pauvreté, conformément aux orientations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (2000-2015).

Ainsi, notre pays connaît, depuis 1986, une politique soutenue de décentralisation au terme de laquelle 216 communes participent pleinement au processus de réflexion, de décision et d'action à l'échelle locale et nationale. Cette politique, traduite dans le cadre de la déclaration de politique municipale (1995), complétée par la déclaration sur la bonne gouvernance (1999) et la déclaration de politique urbaine (2001), vise à réaliser le développement local durable, fondé sur la participation pleine et entière de tous les citoyens.

Sur le second plan, le Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des Technologies Nouvelles, créé il y a déjà trois ans, met en œuvre la Stratégie Nationale de Développement des Technologies Nouvelles qui vise à faire entrer pleinement la Mauritanie dans la société mondiale de l'information, à l'horizon 2006. Cette stratégie se trouve complétée par la stratégie d'accès universel qui vise à assurer à tous

ces collectivités peuvent connaître avec précision la demande sociale des habitants.

Ainsi, elles permettent d'expérimenter en taille réelle les politiques publiques et donnent à la démocratie et à la citoyenneté leur signification réelle en termes de bonne gouvernance, celle qui procède de l'accès au savoir, à l'information, à la responsabilité et à l'action.

### **Mesdames, Messieurs,**

La société internationale, et plus encore, l'Afrique a besoin de l'expertise des pouvoirs locaux dans tous les domaines. Elle a également besoin des NTIC, en tant qu'outil de capitalisation de l'information, de communication et de mise en réseau au service des collectivités locales africaines.

Dans cette optique, notre pays, dont la vision de la société de l'information, recoupe pleinement les solutions préconisées par la déclara-

dégager, à l'issue de débats francs et fructueux, un plan d'action africain pour les sommets de Lyon et de Genève, adapté aux besoins et réalités de notre continent.

Soyez certains que le gouvernement mauritanien et ses autorités locales souhaitent jouer, ici à Nouakchott et au service de l'ensemble des autorités locales africaines, la mise en place de ce plan d'action africain, afin de présenter des résultats tangibles à Tunis en 2005.

Avant de terminer, je voudrais exprimer toute notre gratitude à l'ensemble de nos partenaires qui nous ont apporté leur appui précieux pour l'organisation de ce Forum.

Je voudrais également remercier nos invités venus de l'extérieur partager avec nous le fruit de leur expérience et leur souhaiter un agréable séjour en Mauritanie.

Sur ce, je déclare ouverts les tra-



ration de Bamako (2002) considère les objectifs de développement de la déclaration du millénaire et ceux

du Forum Afrique sur la Société de l'Information et les Collectivités Locales.

un accès aux services de base, à savoir : l'eau, l'électricité, les TIC.

**Mesdames, Messieurs,**

Compte-tenu de l'importance qu'il accorde au développement de l'Afrique, dans le contexte actuel de la mondialisation, notre pays forme de grands espoirs sur le sommet mondial sur la société de l'information, perçu dans sa relation étroite avec le sommet mondial des villes et des pouvoirs locaux sur la société de l'information prévu les 4 et 5 décembre 2003 à Lyon (France).

En effet, le phénomène de la mondialisation, porteur de défis majeurs, offre de précieuses opportunités à nos pays africains pour franchir des étapes décisives dans le combat contre l'ignorance et le sous-développement, combler le "fossé numérique" et s'arrimer à la société de l'information.

Dans cette perspective, les pouvoirs locaux peuvent et doivent jouer un rôle important. En effet, de par leurs compétences diverses et leur relation de proximité incomparable avec la population,

exprimés par le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) comme une précieuse base de travail.

C'est ici l'occasion de souligner la pertinence du choix des organisateurs de tenir le forum régional consacré aux pouvoirs locaux et la société de l'information à Nouakchott car en Afrique, plus qu'ailleurs, le rapport de l'individu à la terre procède d'une relation toute particulière qui donne un intérêt singulier dans notre continent à tout ce qui concerne, de près ou de loin, la vie locale.

**Mesdames, Messieurs,**

Au cours de ce Forum, nous aurons à entendre les points de vues croisés de l'ensemble des acteurs et partenaires du développement local en Afrique, qu'il s'agisse des Etats africains, du secteur privé et de la société civile africaine, des représentants d'organisations internationales africaines et internationales, des ONG ou des experts.

Je ne doute pas, compte-tenu de la qualité des intervenants programmés, que nous serons en mesure de

Je vous remercie".

Pour sa part, M. Sow Mohamed Deina, premier vice-président de l'Association des Maires de Mauritanie a souligné que le regroupement, dans le monde d'aujourd'hui est devenu une nécessité pour la survie et la préservation des intérêts communs des collectivités locales africaines.

Il a ajouté que ces collectivités locales ont besoin de mettre en place des stratégies leur permettant de bénéficier des technologies de l'information et de la communication, la mise en place d'un partenariat entre elles et les secteurs public et privé et l'encouragement et la diversification de la coopération décentralisée et du partenariat.

La cérémonie s'est déroulée en présence des ministres de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications, des Finances et des Affaires Economiques et du Développement, le ministre de la Communication, chargé des Relations avec le Parlement et plusieurs autres personnalités.